http://amopa54.fr

Parution en septembre 2021

La lettre

Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques de Meurthe-et-Moselle

Le mot du président :

Cher(e)s ami(e)s,

Une si longue absence …

Espérons que nous allons enfin pouvoir reprendre nos activités et que la pandémie nous laissera la possibilité de nous rencontrer.

Nous avons dû annuler toutes les manifestations que nous avions prévues à commencer par notre Assemblée Générale et notre voyage à Moscou/Saint Pétersbourg (ce qui nous a occasionné bien des soucis, tant auprès du prestataire que de certains de nos adhérents…), mais nous pensons avoir évité le pire !

Alors pour renouer le lien, nous vous proposons de repartir de là où nous nous sommes arrêtés et de nous retrouver à l'occasion de notre Assemblée Générale, celle concernant les activités de 2019 et les quelques unes que nous avons pu réaliser au cours du 1er trimestre 2020. Cette A.G. est prévue le samedi 23 octobre 2021 dans les locaux de Polytech à VANDOEUVRE (à proximité de la Foire Exposition) et elle sera suivie d'un repas.

Nous mettrons en place et respecterons toutes les mesures sanitaires en vigueur et en particulier nous vous demandons de nous avertir de votre présence pour que nous puissions remplir nos obligations vis-à-vis de l'Université. Les manifestations prévues en 2020 et début 2021, seront actualisées et nous vous les présenterons à cette occasion.

Dans un précédent « mot du président » j'avais transmis les remarques faites par certains de nos adhérents du «Pays-Haut», aujourd'hui je fais appel à ces adhérents pour qu'ils viennent nous rejoindre au sein du Comité Consultatif départemental et c'est avec un réel plaisir qu'ils y seront accueillis.

Je vous rappelle que vous pouvez toujours nous contacter sur le site http://amopa54.fr où vous pouvez nous laisser vos requêtes ou remarques.

Je vous souhaite au nom du Comité, une bonne lecture de cette «LETTRE» et vous attends nombreux le 23 octobre à notre Assemblée Générale.

Au plaisir de nous rencontrer. Henri Ban

Activités 2021 - 2022

Plusieurs sorties et conférences qui avaient été programmées en 2020 - 2021 n'ont pu avoir lieu compte tenu de la pandémie. Elles seront donc reconduites au cours des mois à venir, si la situation sanitaire le permet.

Une conférence sur l'Intelligence artificielle par Monsieur Jean Paul Haton doit avoir lieu prochainement dans les locaux du Conseil Départemental. Nous attendons que la date exacte nous soit fixée par le Département.

Un repas de cohésion sera proposé aux adhérents en janvier 2022. Limité à 40 personnes, il se tiendra au lycée Stanislas de Villers-lès-Nancy.

La conférence sur Emilie du Châtelet et Madame de Graffigny, assortie d'une visite de Cirey-sur-Blaise (avec repas) est envisagée au printemps ou en septembre 2022.

Un Comité, suivi du déjeuner et de la visite de la ville de Lunéville, est également à l'étude avec Bernard Recouvreur.

Même réflexion pour une sortie à Longwy et Briey avec visite des fortifications Vauban et de la manufacture des émaux de Longwy. Elle se fera en co-voiturage pour limiter les frais de transport.

Enfin, Claude Lavicka a pris contact avec SYLTOURS pour organiser le voyage AMOPA de 2022. Dès que nous connaitrons la destination, nous ne manquerons pas de vous en tenir informés. Une conférence sera alors programmée pour présenter le pays choisi. Claude Flaczynski

Hommage …

Gérard Reverchon, décédé le 13 juillet 2021, à 87 ans, membre du Comité consultatif de la section de Meurthe-et-Moselle de l'Amopa.

Gérard, chevalier des Palmes académiques, habitant Longwy, avait été élu au Comité pour représenter le Pays-Haut, qui pose toujours des difficultés de distance avec Nancy. Il formait ainsi un binôme avec Roger Thouvenin, de Longuyon, jusqu'au décès de celui-ci le 14 décembre 2013.

Gérard, retraité de l'industrie, très impliqué dans le milieu associatif de Longwy (Avenir des entreprises, yoga,...), prit rapidement sa place au Comité. Son tempérament naturellement très réservé laissait pourtant deviner un intérêt constant pour les sujets évoqués, en particulier pour les Concours.

Il était très proche de l'Amopa national par sa présence aux Congrès nationaux : Colmar (avec d'ailleurs de nombreux membres du Comité par suite de la proximité), Bordeaux, etc...

Cependant, bientôt handicapé par sa santé déficiente, et contraint à se ménager, il fut amené à espacer ses déplacements à Nancy, toujours un peu délicats par l'autoroute.

Nous conserverons de lui le souvenir d'un homme sincère dans ses convictions. Pierre Pichereau

Introduction à l'intelligence artificielle

Jean-Paul Haton LORIA
Université de Lorraine Institut Universitaire de France

L'intelligence est une notion multiforme et difficile à préciser. Philosophes et scientifiques se sont attachés à la définir depuis des millénaires. Pour les besoins de l'IA, nous nous contenterons de qualifier l'intelligence par un ensemble de capacités, notamment de mémorisation, de structuration de la connaissance et de conceptualisation, de perception, de raisonnement, de prise de décision, d'apprentissage, de communication et de dialogue.

Ces capacités se retrouvent, à des degrés divers, dans les systèmes d'IA actuels. Ces systèmes se nourrissent des avancées dans ces différents domaines. Inversement, comme il a été dit, l'IA contribue à ce que nous comprenions mieux l'intelligence.

L'IA fait partie des sciences du numérique dont elle est une composante importante. Son évolution doit être envisagée dans ce cadre pour en saisir la globalité. En deux générations humaines, le numérique a vu la puissance des processeurs gagner quinze ordres de grandeur, comme énoncé par la loi de Moore : l'humanité n'a jamais connu au cours de son histoire une telle situation dont l'influence sur l'évolution de l'IA est majeure.

Des succès récents ont médiatisé l'IA, comme la victoire du programme de jeu d'échecs Deep Blue contre le champion du monde G. Kasparov et du programme de jeu de go AlphaGo contre les meilleurs joueurs mondiaux ou des programmes Libratus et Pluribus au poker, la mission des robots martiens, le logiciel Watson au jeu américain télévisé de questions-réponses Jeopardy, la reconnaissance d'images (médecine, robotique), la reconnaissance de la parole, les jeux vidéo tels que Dota 2 ou StarCraft II, le jeu de construction stratégique Jenga, la voiture automatique, etc...

L'activité est intense : en 2017 plus de 55 000 brevets relatifs à l'IA ont été déposés, tandis que plus de 130 000 articles scientifiques ont été publiés.

Dès le début de l'IA dans les années 1950, deux grands types de modèles ont été proposés par les chercheurs pour concevoir des machines intelligentes

- les modèles symboliques, correspondant à une approche que l'on peut qualifier d'IA symbolique, permettent de doter les systèmes d'IA de mécanismes de raisonnement capables de manipuler les données symboliques qui constituent les connaissances d'un domaine. Cette approche a donné lieu aux systèmes experts à bases de connaissances.
- les modèles numériques parmi lesquels on distingue deux catégories :
  * les modèles neuromimétiques qui correspondent à une approche que l'on peut qualifier d'IA connexionniste. Ils reviennent à s'inspirer du fonctionnement du cortex cérébral. L'entité de base est un modèle formel très simplifié du neurone proposé par McCulloch et Pitts en 1943. Un système est formé par l'interconnexion d'un grand nombre de tels neurones en couches successives. Cette approche a donné lieu aux réseaux neuromimétiques actuels,
  * les modèles probabilistes et statistiques qui présentent un cadre formel intéressant pour capturer la variabilité inhérente au monde réel et en rendre compte. Ces modèles, tout comme les modèles neuromimétiques, sont capables d'apprendre à partir d'exemples, propriété fondamentale qui explique les succès actuels de l'IA

Adresses utiles :
Secrétaire : Claude FLACZYNSKI, 16 rue du Val, 54200 Pierre-la-Treiche
Trésorier : Claude LAVICKA, 10 rue Maréchal NEY, 54140 Jarville-la-Malgrange
Président : Henri BAN, 1ter rue du Général Leclerc, 54122 Azerailles

Directeur de la publication :
Jean Pierre POLVENT, Président national de l'Amopa
Rédacteur en chef : n° ISSN 2268-4336
Henri BAN, Président délégué de la section de M-M

CONCOURS PLAISIR D'ÉCRIRE

Malgré les contraintes, cette année encore, le concours **« PLAISIR D'ECRIRE 2021»** organisé par l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques de PARIS et relayé par notre département a pu se dérouler selon le calendrier programmé. Merci à tous ceux qui m'ont aidée à adapter le processus.

Le nombre d'établissements en lice était, bien sûr, un peu en baisse mais de nombreux élèves de primaire, de collèges ou de lycées ont pu donner libre cours à leur imagination et goûter aux joies de l'écriture. À noter toutefois que les productions nous ont semblé bien plus sombres que les années précédentes, preuve s'il en fallait que cette pandémie a résonné fortement dans l'imaginaire de nos élèves mais que l'écriture fait partie des remèdes miracles pour panser les blessures de l'âme.

Notre jury n'a pas pu se réunir physiquement mais les moyens techniques nous ont permis de nous concerter en visioconférence et nous avons pu honorer 22 lauréats. Ils ont tous été récompensés par une e-carte de la FNAC ou un bon de librairie qu'un seul membre a pu leur remettre dans chacun des établissements, masqué comme il se doit et sans cérémonie. Sachez que les masques n'ont pas réussi à cacher la fierté des lauréats !

Les résultats sont à consulter sur notre site : http://amopa54.fr

Le concours **« PLAISIR D'ECRIRE 2022 »** est dorénavant programmé, selon le calendrier suivant, en fonction des dates imposées par PARIS et par les vacances d'hiver:

- date limite d'envoi des 5 meilleurs travaux des élèves par les établissements **: vendredi 5 février 2022** par mèl à michele.protois@wanadoo.fr et l'original par la poste à : Michèle PROTOIS 6 rue du Blanc Percin 54210 AZELOT.
- vacances d'hiver : du 5 février au 20 février 2022.
- réunion du jury **: mercredi 9 mars 2022.**
- envoi des travaux des lauréats départementaux à Paris : vendredi 11 mars 2022.

Les différents sujets sont à consulter sur notre site : http://amopa54.fr

Est-ce trop rêver que de croire qu'en 2022 les candidats seront plus nombreux et que les cérémonies de remises des prix pourront reprendre avec toute l'émotion qu'elles suscitent ?

Michèle PROTOIS

Vous souhaitez participer à la vie de l'AMOPA 54, vous avez des compétences ou des connaissances particulières, faites acte de candidature au Conseil consultatif ou au Bureau en adressant une lettre de motivation à Henri BAN – 1 ter rue du Général Leclerc - 54122 AZERAILLES (ban.henri@orange.fr)

Bilan financier de l'exercice 2020,
présenté par Claude LAVICKA, trésorier.

Le rapport financier de notre section 54 comprend deux parties, d'un côté la « Vie associative » qui regroupe la gestion de notre association et les activités proposées à nos membres, de l'autre « Les actions reconnues d'utilité publique » (ARUP) qui concernent la promotion et la défense de la langue française, les actions organisées en faveur de la jeunesse.

Pour le bilan financier de la « Vie associative », il est à noter les montants importants (acomptes) des sommes relatives au voyage Russie et à son annulation qui influent significativement sur le solde.

Il convient de se souvenir que nous sommes accueillis gracieusement, lors de nos quelques réunions de bureau à l'ESPÉ de Maxéville puis à l'Atelier de Jarville-la-Malgrange, lors de nos comités consultatifs au restaurant universitaire de Saurupt dans un premier temps puis en visioconférence. Nous pouvons considérer toutes ces actions comme du mécénat à notre bénéfice. Il convient également de noter que notre assemblée générale n'a pas pu avoir lieu en 2020

La différence entre le total des recouvrements et le total des reversements au siège parisien s'élève à 24,00 €. Cette somme correspond à une erreur sur un abonnement de la revue qui a été corrigée en 2021.

Les dons des membres et des sympathisants (436 €) sont directement affectés en totalité aux actions reconnues d'utilité publique (ARUP). Cette somme nous permet de financer en partie ces actions.

Pour le bilan financier des Actions reconnues d'utilité publique (ARUP), les participations à des actions en faveur de la jeunesse se sont élevées à 1 320,00 € : 1 170 € pour la défense de la langue française et seulement 150 € d'aide à projet pour les écoles ; la covid a empêché la réalisation de nombreux projets. La somme pour l'Éducation citoyenne (325,85 €) concerne l'année 2019, rien ne nous est parvenu concernant les exercices suivants.

Le solde des Actions reconnues d'utilité publique (ARUP) soit -1 209,85 € est compensé par l'excédent de la vie associative (1 371,64 €).

Notre trésorerie au 31 décembre 2020 est de 18 428,96 € compte tenu d'un chèque de 800 € reversement à Paris, non débité.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire dont vous pourriez avoir besoin.

Nous avons le plaisir d'accueillir au sein de notre comité ...

* Patricia DERULLES : enseignante pendant 45 ans en école primaire en milieu socioculturel défavorisé. Patricia y a mené une pédagogie du "projet" ayant pour principal objectif de valoriser ses élèves à travers des "actions extraordinaires" (devoir de mémoire, étude des Institutions de la République ... toujours en présence de témoins et de témoignages authentiques...) qui auront apporté les qualités nécessaires à faire de ses élèves, des citoyens éclairés, porteurs de valeurs morales qui nous font si cruellement défaut aujourd'hui.
Par ailleurs, Patricia est Réserviste Citoyenne de l'Armée de l'Air et de l'Espace et Présidente du Comité du Souvenir Français de Champigneulles-Maxéville. Patricia est également Chevalier de l'ONM.

* Michel ROBERT : après avoir obtenu un doctorat en Génie Electrique, Michel a débuté sa carrière en 1983 en tant qu'enseignant contractuel à l'ISIN puis directeur de cette même école, devenue ESSTIN et actuellement Polytech Nancy. Michel a occupé les fonctions de Vice -Président aux Finances au sein de l'Université Henri Poincaré, puis a été élu Vice-Président du Conseil de la Vie Universitaire à la création de l'Université de Lorraine en 2012. Michel a enfin terminé sa carrière en tant que Conseiller Scientifique en délégation au Hcéres (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur)

Bienvenue à vous deux ...